

Candidature au Conseil d'Administration d'Énergie Partagée Association

A retourner par e-mail à : marion.richard@energie-partagee.org

Date limite de l'envoi des candidatures : **Vendredi 28 avril 2023**

Je soussignée : Sauvage Christel

Fonction : Présidente (au titre de la SCIC ENergic)

Représentant la structure membre d'Énergie Partagée Association : Ailes des Crêtes

Suppléant : Marcel Létissier


Présente ma candidature au Conseil d'administration d'Énergie Partagée en 2023

L'organisme représenté appartient au :

- Collège 1 : Membres fondateurs et assimilés
- Collège 2 : Projets en développement / projets en exploitation
- Collège 3 : Partenaires
- Collège 4 : Réseaux territoriaux

Fait à Charleville

Date : 19 avril 2023



Signature :



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

ASSOCIATION

Présentez votre structure en quelques lignes :

Le parc éolien citoyen des Ailes des Crêtes a été mis en service en 2016. C'est le deuxième parc éolien citoyen en France, développé dans la même période que celui de Béganne avec qui nous avons beaucoup travaillé, et le premier et malheureusement toujours unique en Région Grand Est. Nous avons fait le pari de mener plusieurs expérimentations : être un projet 100 % citoyen ; une éolienne qui vend hors obligation d'achat à Enercoop ; et des enfants sociétaires. Le parc rassemble aujourd'hui 380 enfants ; 148 personnes physiques ; 9 personnes morales, et 2 clubs.

Quelles sont les raisons et motivations pour lesquelles vous souhaitez faire partie du Conseil d'administration ?

Le développement du projet des Ailes des Crêtes avec l'objectif d'un projet citoyen, a été à l'origine de nombreuses rencontres et travaux avec d'autres acteurs de l'éolien citoyen, qui ont conduit à la création du mouvement national Energie Partagée. Puis les Ailes des Crêtes ont bénéficié de l'aide d'Energie Partagée Investissement pour le montage financier. Participer au Conseil d'Administration est une manière de poursuivre le chemin avec Energie Partagée, continuer de remonter ce que l'on vit et constate sur le terrain pour enrichir les échanges, aussi se nourrir des bonnes idées et contribuer à diffuser les bonnes pratiques.

Qu'est-ce que vous apporteriez au Mouvement Energie Partagée ?

Mon objectif est de contribuer à la promotion du mouvement et à sa reconnaissance ; garder le cap d'une identité forte ancrée dans les valeurs de la Charte Energie Partagée.

ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION

Siège social : 16-18 QUAI DE LA LOIRE - 75019 PARIS

Adresse administrative : 10 AVENUE DES CANUTS - 69120 VAULX-EN-VELIN

association@energie-partagee.org